

## L'Actualité économique

***Des ententes de maîtres de forges au Plan Schuman,***  
**par HENRI RIEBEN. Un vol., 6½ po. x 10, broché, 556**  
**pages — HENRI RIEBEN, Epalinges, Suisse, 1954**

Roger Dehem

---

Volume 31, numéro 4, janvier–mars 1956

URI : [id.erudit.org/iderudit/1002755ar](https://id.erudit.org/iderudit/1002755ar)  
<https://doi.org/10.7202/1002755ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

---

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN 0001-771X (imprimé)  
1710-3991 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

---

Citer cet article

Dehem, R. (1956). *Des ententes de maîtres de forges au Plan Schuman*, par HENRI RIEBEN. Un vol., 6½ po. x 10, broché, 556 pages — HENRI RIEBEN, Epalinges, Suisse, 1954. *L'Actualité économique*, 31(4), 637–637. <https://doi.org/10.7202/1002755ar>

---

Tous droits réservés © HEC Montréal, 1956

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne. [<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>]

---

**é**rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. [www.erudit.org](http://www.erudit.org)

**Des ententes de maîtres de forges au Plan Schuman,**  
par HENRI RIEBEN. Un vol., 6½ po. × 10, broché, 556 pages. —  
HENRI RIEBEN, Epalinges, Suisse, 1954.

Dans son ouvrage extrêmement documenté, de plus de cinq cents pages, le jeune économiste suisse, Henri Rieben, analyse en détail les transformations de la structure des marchés européens du fer et de l'acier de l'époque de la concurrence individualiste du XIX<sup>e</sup> siècle, à celle de la concurrence organisée dans le cadre de la Communauté européenne du Charbon et de l'Acier.

Dans une première partie, l'auteur veut montrer les difficultés d'existence d'une industrie sidérurgique en concurrence libre. L'importance des coûts fixes et incompressibles, d'une part, et l'instabilité de la demande, d'autre part, font que les prix et la rentabilité de cette industrie sont soumis à de violents soubresauts. L'auteur y voit une justification des ententes, les producteurs étant secoués par un mécanisme non plus auto-régulateur, mais destructeur. Lorsque les facteurs de production n'ont pas la mobilité requise pour permettre au système des prix de marché d'orienter les ressources vers les affectations socialement les plus utiles, le régime n'est plus justifié et peut avantageusement faire place à l'organisation du marché par les cartels. Cette transformation est devenue inévitable lorsque l'augmentation des dimensions des entreprises a réduit celles-ci à un nombre oligopolistique. Une telle structure implique le dilemme : concurrence « acharnée » ou entente monopolistique. L'auteur expose en détail les modalités de réalisation de ce principe de théorie pure en montrant la formation et le développement des ententes sidérurgiques en Allemagne, en France et au Royaume-Uni.

La deuxième partie est consacrée à la transformation du marché international dans la période de l'entre-deux-guerres. La concurrence anormale qui y régna amena la création de l'*Entente internationale de l'Acier* en 1926. L'histoire de ce cartel est examinée sous tous ses aspects. Dans son verdict final, l'auteur émet un jugement favorable sur son action.

La troisième partie a trait au régime actuel d'organisation supra-nationale du marché sidérurgique européen. Les causes économiques, politiques, sociales et financières du Plan Schuman sont passées en revue. Le Plan est ensuite analysé et apprécié.

L'auteur clôt son livre en refusant ce qu'il appelle « une fausse alternative : entente de maîtres de forges ou Plan Schuman ? ». Il montre qu'entre la Haute Autorité et les entreprises, les ententes ont encore leur place et un rôle utile à jouer.

Si l'on peut émettre une critique à l'égard de cet ouvrage remarquable, c'est l'absence de netteté dans la distinction entre l'explication et la justification. Le lecteur a souvent l'impression qu'une transformation de la structure est justifiée par les faits mêmes qui la rendent inévitable. M. Rieben ne prétend toutefois pas avoir tranché la controverse sur les effets des ententes puisqu'il propose qu'« un examen de bonne foi du problème de l'incidence des ententes sur le développement de l'économie européenne » soit entrepris par un organisme supra-national.

Roger Dehem